

Moins d'autonomie financière : collectivités locales

Yann Le Meur, professeur associé à la faculté de Sciences économiques de Rennes 1, a présenté jeudi, en cours public, les grandes lignes qui se dessinent en matière de finances locales. Plusieurs enseignements ressortent de son analyse : un certain nombre d'entreprises, et notamment les grandes, vont connaître, au titre de 2007, une diminution substantielle de leur cotisation de taxe professionnelle, baisse co-financée par l'État et les collectivités locales (qui voient au passage diminuer leur autonomie fiscale). Un regard sur les rapports officiels qui s'accumulent sur la question de la dette publique laisse entrevoir qu'on pourrait bien voir se renforcer le contrôle de l'État sur la gestion des collectivités locales. Des indicateurs de performance pourraient faire leur apparition, avec, à la clé, une pénalisation financière des collectivités mal notées au regard de ces critères, fixés



Yann Le Meur, professeur associé à la faculté de Sciences économiques de Rennes 1

par l'État. Quant à la capacité d'améliorer par la péréquation la correction des inégalités de ressources territoriales, capacité que l'État laisse aux représentants des collectivités locales (au sein du comité des finances locales), cette liberté a abouti cette année à un choix, révélateur, de péréquation minimum.